



Le 28 septembre est la journée internationale pour le droit à l'avortement.

Le 28 septembre, nous afficherons haut et fort notre solidarité avec toutes les femmes du monde et en particulier celles des pays qui interdisent totalement ou partiellement le droit à l'avortement.

Nous réaffirmons que les extrêmes droites sont partout un danger immédiat pour les femmes et les droits humains.

Nous réclamons entre autres

- l'inscription de ce droit dans la constitution française et dans la charte européenne des droits fondamentaux
- la parution des décrets d'application de la loi Gaillot de février 2022 permettant aux sage-femmes de pratiquer des IVG instrumentales
- des choix politiques qui augmentent les budgets pour la santé et organisent la production en France et en Europe des produits nécessaires à l'IVG et à la contraception
- des campagnes publiques d'information sur les droits sexuels et reproductifs ainsi que les séances d'éducation à la vie affective et sexuelle en milieu scolaire prévues par la loi du 4 juillet 2001 et rarement effectuées
- la disparition de la double clause de conscience spécifique à l'IVG

Et en Loire Atlantique, nous réclamons la réouverture de la maternité d'Ancenis dans les plus brefs délais.

**Rassemblement à Nantes le 28 septembre
à 18h00 au Miroir d'Eau**

Mobilisons nous pour le respect et l'extension de nos droits